

20 RAISONS D'ÊTRE MEMBRE DE L'AQLM

1
Le plus important **regroupement** de professionnels en loisir au Québec.

2
Représentation du loisir municipal auprès des instances gouvernementales

3
Réseau majeur en loisir public au Québec

4
Formations sous forme de cours, de webinaires et à la carte

5
Comités de recherche pour connaître les tendances en loisir et trouver des solutions aux problématiques.

6
Revue trimestrielle, traitant des préoccupations des professionnels en loisir municipal.

7
Guides pour l'aménagement et l'entretien d'installations sportives et de loisir.

8
Conférence annuelle, le plus grand rassemblement de professionnels en loisir public au Québec.

9
Programme de reconnaissance et remise des prix Excellence

10
Échanges entre les services de loisir municipaux et les professionnels en loisir municipal.

11
Expertise en loisir et valorisation du travail des professionnels en loisir municipal.

12
Liens avec les établissements de formation en loisir, facilitant le recrutement de personnel compétent.

13
Relations entre les fournisseurs de biens et services en loisir et les services de loisir municipaux.

14
Diffusion d'avis juridiques sur des sujets qui préoccupent les professionnels en loisir municipal.

15
Représentation du Québec à l'Association canadienne des parcs et loisirs.

16
Ressources professionnelles spécialisées : gestion, communications, formation, recherche, etc.

17
Réseautage du loisir public en région et initiatives de développement du loisir en milieu rural.

18
Rabais en matière d'assurances et pour l'inscription à des activités organisées par ses partenaires.

19
Multiples possibilités d'**engagement** extraprofessionnel.

20
Source de **fierté** et de valorisation pour les professionnels du loisir municipal